

## **A40, RN205, TUNNEL DU MONT BLANC – HAUTE-SAVOIE** **ATMB investit près de 73 millions d'euros\* en 2026 au service de** **ses trois priorités : la sécurité, la mobilité et l'écologie**

L'année 2026 est marquée par plusieurs travaux d'améliorations, indispensables au maintien d'un réseau sécurisé et durable.

Agées de 50 ans pour l'autoroute et de 60 ans pour le tunnel, nos infrastructures doivent bénéficier d'entretien et de rénovations pour rester performantes, face à un trafic plus conséquent chaque année.

Pour cela, les équipes d'Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc déploient en 2026 un programme d'investissements de 60 millions d'euros pour l'Autoroute et la Route Blanches, soit 130 km de réseau, et de 13 millions d'euros\* pour le Tunnel du Mont Blanc.

Il s'articule autour des trois priorités : la sécurité des conducteurs et des équipes d'ATMB, la mobilité des haut-savoyards avec des infrastructures adaptées à la diminution de leur empreinte carbone et l'écologie avec la protection des territoires traversés.

La préparation à l'arrivée du Flux Libre en 2027 occupe une place importante dans les aménagements réalisés en 2026.

\* dont 13 millions à parts égales entre ATMB et SITMB

### **SECURITE : allongement de la sortie n° 14 « Annemasse », rénovation de trois ponts/viaducs, nouvel éclairage et chaussées au tunnel du Vuache, prévention du risque rocheux sur la RN205**

**A Etrembières, de février à fin juillet\* 2026, la bretelle de sortie n°14 « Annemasse » en direction de Chamonix sur l'A40 est allongée de 700 mètres.**

Régulièrement saturée aux heures de pointe, ces travaux sécurisent cette sortie en évitant les arrêts sur la bande d'arrêt d'urgence. Il s'agit :

- d'augmenter la capacité de stockage de cette sortie
- et de la séparer du flux de l'autoroute par une glissière de sécurité en béton.

Cette opération représente 5,6 millions d'euros investis par ATMB.

Plus d'infos sur : <https://www.atmb.com/etrembieres-a40-securisation-sortie-n14-annemasse-en-direction-de-chamonix/>.

**20 km de chaussées seront renouvelés entre Scientrier et Nangy**, durant sept semaines entre juillet et août. Leur dernier renouvellement date de 2012.

**6 km de chaussées seront renouvelés sur la RN205 :**

- En avril, sur les 1,5 km de descente du défilé Sainte-Marie, la chaussée définitive sera posée, finalisant ainsi la rénovation de 2022-2025. Ces travaux se dérouleront sous fermeture de la section et basculement de la circulation sur le sens opposé.
- En septembre et octobre, les chaussées seront refaites entre la Georgeanne et les Trabetts. Ces travaux se dérouleront de nuit, afin de limiter la gêne des conducteurs.

Les équipes d'ATMB poursuivent leur politique volontariste de réduction des déchets : les enrobés seront recyclés jusqu'à 60 %.

Ces travaux de chaussées représentent un investissement de 8,2 millions d'euros pour ATMB.

### **Au tunnel du Vuache, dans le tube en direction de Chamonix, de nouvelles chaussées sont posées en juin et un nouvel éclairage LED est mis en place en juillet.**

Suite à l'incendie de juin 2025, le nouvel éclairage LED mis en place en 2024 doit être complètement refait. En effet, même s'ils n'étaient pas directement sur la zone de feu, l'ensemble des équipements ont souffert des fumées et de la chaleur sur une distance de 700 mètres. L'éclairage sera posé en juillet et les nouvelles chaussées seront posées en juin.

### **Sur l'A40 à Archamps, le pont autoroutier, dit de « Combe », qui enjambe la RD18 sera rénové.**

Datant de 1979, il nécessite une rénovation sur son étanchéité, ses dispositifs de retenue, ses appareils d'appui, etc. Il répond à la politique de sécurité exigeante d'ATMB pour ses ouvrages d'arts.

La rénovation du pont nécessite des balisages à la fois sur l'A40 mais également sur la RD18 afin d'atteindre ses piliers.

Ces travaux se dérouleront du 1<sup>er</sup> août au 6 novembre et succèderont à la construction du mur antibruit (voir partie Ecologie).

La RD18 accueille un trafic important pour la vie locale et le programme de rénovation du pont s'adapte aux impératifs de la commune en restant toujours ouvert en journée.

### **Sur la RN205, le viaduc des Egratz fera l'objet d'une maintenance sur ses tabliers, de septembre à octobre.**

La circulation s'effectuera sur une voie durant les travaux.

Ces opérations représentent 6,4 millions d'euros investis par ATMB.

### **Sur la RN205, dans la descente des Egratz et au défilé Sainte-Marie, l'entretien des parois rocheuses se déroule au printemps.**

Du 18 mai au 29 juin, l'entretien de printemps des parois rocheuses sera mené par une entreprise spécialisée qui inspecte la stabilité de la roche, les protections en place et effectue les purges nécessaires. Des travaux complémentaires sont menés aux Egratz avec l'ajout de deux nouveaux écrans de protection. Ces travaux se déroulent sous fermeture du sens descendant sur 5 km et la circulation s'effectue à double sens sur le viaduc des Egratz.

Cette opération s'inscrit dans un programme complet de près de 1,2 millions d'euros investis par ATMB, sur plusieurs années.

### **Sécurité : l'évolution informatique de nos équipements est invisible pour les conducteurs, mais essentielle**

Chaque année, ATMB investit pour garder des systèmes et technologies d'information performants. Ils englobent par exemple le remplacement ou la mise en place de nouveaux panneaux lumineux d'information au-dessus des voies, la fibre optique le long de l'A40 et dans le Tunnel du Mont Blanc, les nouveaux systèmes d'information reliés au PC Sécurité trafic, etc.

Ces systèmes représentent un investissement de 15,4 millions d'euros en 2026.

### **Sécurité au Tunnel du Mont Blanc : pause dans la rénovation de la voûte et renouvellement des postes d'appel d'urgence dans les 116 niches**

Au **Tunnel du Mont Blanc**, après deux périodes de chantiers tests pour la rénovation de 600 mètres de voûte, il n'y aura pas de fermeture de longue durée en 2026.

Cette pause permet aux Etats français et italien d'examiner le bilan expérimental tiré de ces deux dernières années de travaux et de trancher sur le mode de rénovation des 5 km de voûte restants à rénover.

Deux scénarii sont à l'étude : une fermeture annuelle de 3,5 mois à l'automne de chaque année durant environ une quinzaine d'années ou une fermeture continue du Tunnel estimée à ce jour à environ 3,5 années.

En 2026, le tunnel continue d'investir pour maintenir une sécurité optimale, et des travaux d'amélioration et de renforcement seront réalisés, tel que le renouvellement des 116 postes d'appel de secours orange situés dans les niches.

Au Tunnel du Mont Blanc, ATMB et son homologue italienne la SITMB investiront près de 13 millions, à parts égales.

## MOBILITE : améliorer le passage à la douane de Bardonnex et préserver au maximum deux voies de circulation par sens durant les travaux

**A Bardonnex, du 30 mars au 4 septembre\***, les équipes d'ATMB transforment la plateforme douanière, côté France. Pour diminuer l'attente au passage de la douane, notamment aux heures de pointe du matin, deux aménagements sont prévus :

- La création d'une voie supplémentaire dédiée au covoiturage, dans le sens France-Suisse, permettant un passage plus rapide le matin aux véhicules transportant au minimum deux personnes.
- Le réaménagement des parkings poids lourds pour fluidifier l'accès à la frontière et aux formalités douanières. En effet, la configuration actuelle provoque des remontées de véhicules sur l'A41, en particulier à l'heure de pointe du matin.

Les zones de stationnement existantes seront complètement réaménagées, afin de mieux s'adapter aux différents usages des flux liés aux formalités douanières :

- les voies dédiées aux poids lourds seront plus lisibles en fonction de la nature des formalités douanières,
- les accès piétons seront revus et sécurisés,
- les sanitaires seront complètement rénovés.

Ces travaux s'effectueront sans perturbation majeure sur la circulation aux heures de pointe.

Cette opération représente 2,9 millions d'euros investis par ATMB\*\*\*.

Plus d'infos sur : <https://www.atmb.com/diminuer-lattente-au-passage-de-la-douane-de-bardonnex/>

**Pour que la mobilité de nos clients reste assurée malgré les travaux en cours**, nous appliquons le principe de conserver le plus souvent possible **deux voies, mais de largeur réduite**.

Cela implique des travaux légèrement allongés car les phasages sont plus compliqués, mais le trafic peut continuer de s'écouler sur deux voies, dans les secteurs les plus circulés, comme c'est le cas autour de Genève.

A Archamps, avec un chantier qui s'étend d'avril à novembre\* pour les deux opérations de construction du mur antibruit et de rénovation du pont, nous avons travaillé à optimiser le balisage. Cela nous a conduit à mettre en place une configuration atypique durant les travaux. Ainsi, durant certaines phases du chantier de rénovation du pont, les deux voies du même sens pourront être séparées par le terre-plein central.

Schéma de circulation aménagée durant les travaux pour préserver deux voies par sens de circulation :



## ÉCOLOGIE et « Carnet de route environnement 2 » : protection de deux zones contre le bruit routier et poursuite des protections des zones de captages d'eau potable à proximité de l'A40

### **A Archamps (A40) et aux Houches (RN205), deux murs antibruit viennent compléter les 23 km de protections acoustiques le long du réseau ATMB.**

Dans le cadre de sa lutte contre le bruit, ATMB évalue régulièrement le taux de bruit le long de l'autoroute et protège les riverains en privilégiant la réalisation de protections collectives.

Lorsqu'il n'est pas possible de réaliser un mur, des protections individuelles (travaux d'isolation de façades d'habitations) sont étudiées avec les riverains.

Ce sera le cas à Archamps avec la **création d'un mur antibruit de 200 mètres de long, protégeant les riverains au niveau du pont de Combe**, d'avril à juillet\*. Des isolations de façades pour des habitations individuelles se dérouleront en 2027.

**Aux Houches, un mur antibruit de 950 mètres sera construit en deux fois**, en 2026 et 2027, d'avril à octobre\*.

Pour être protégées, les habitations doivent répondre à deux critères :

- le critère du niveau sonore mesuré en façade qui doit être inférieur au seuil réglementaire,
- le critère de l'antériorité lié à la date de construction de la maison.

Ces opérations représentent 3,7 millions d'euros investis par ATMB.

**Pour préserver le territoire que l'autoroute traverse, les équipes d'ATMB protègent depuis 2021 toutes les zones de ressources en eau potable traversées par l'A40 et la RN205.** Le programme de protection se poursuit en 2026.

Après Cluses, Sallanches, Marnaz, Scionzier et aux Houches (RN205), **la protection des communes de Clarafond et Dingy en Vuache se poursuit au printemps et à l'automne 2026.**

L'imperméabilisation totale des voies de l'A40 en cas de pollution accidentelle sera réalisée, avec la pose de nouvelles glissières béton « anti-renversement » et la création des canalisations permettant l'évacuation des eaux vers les bassins construits en 2023 et 2025.

Cette opération représente un investissement de 3,3 millions d'euros pour ATMB, soit 35 millions sur cinq ans.

### **ATMB poursuit le cofinancement de construction de véloroutes à proximité de l'autoroute.**

Les prochaines portions en 2026 concernent la voie Léman Mont-Blanc entre Sallanches et Le Fayet et la ViaRhôna entre Annemasse et Etrembières et Chenex et Viry.

Ces véloroutes complètent le dispositif de création de pôles multimodaux aux entrées et sorties de l'A40 par ATMB en proposant des parkings de covoiturage, arrêts de bus et consignes à vélos, afin d'inciter les conducteurs à covoiturer et se déplacer autrement qu'en voiture individuelle.

Ces aménagements représentent un investissement de 1,1 millions d'euros en 2026.

## ÉCOLOGIE / MOBILITE / SECURITE : préparer l'arrivée du Flux Libre en 2027

Les équipes poursuivent la préparation à l'arrivée du Flux Libre prévue en 2027.

Après la pose des portiques de Bonneville et Saint-Pierre-en-Faucigny en 2025, c'est au tour des communes d'Arthaz (en mars 2026), Magland (en avril 2026) et Vougy (en mai 2026), d'accueillir trois nouveaux portiques, complétant ainsi les cinq portiques prévus entre Annemasse et Passy.

La grille tarifaire reste la même, seul le mode de perception change.

**Ces portiques ne seront pas en fonctionnement avant la mise en service du Flux Libre en 2027.**

La pose d'un portique comprend trois phases :

- L'assemblage au sol du portique et son acheminement vers le site de pose.
- La pose du portique au-dessus de voies, la nuit sous coupure totale de la circulation.
- Le réglage des équipements du portique permettant les tests préparatoires, nécessitant une nuit de fermeture par sens de circulation.

Pour mémoire, l'autoroute en Flux Libre entre Annemasse et Passy signifie la fin des arrêts aux barrières de péage et le remplacement de ces dernières par des portiques. Mise en place sur le territoire couvert par le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA2), elle représente une économie de 2 500 tonnes de CO2 par an, ce qui équivaut à 20 millions de kilomètres parcourus par un véhicule léger thermique\*\*.

La mise en place du Flux Libre représente un investissement de 65 millions d'euros.

En savoir plus sur le Flux Libre : <https://www.atmb.com/notre-adn/flux-libre-peage-sans-arrets-ni-barrieres/>

### Zoom sur le « Carnet de route Environnement 2 » d'ATMB

Formalisé en 2016, le *Carnet de route Environnement* est récompensé par la norme ISO 14001, renouvelée chaque année depuis 2020.

Un nouveau *Carnet de route Environnement 2* vient d'être établi afin de fixer les objectifs environnementaux d'ATMB jusqu'en 2030.

Il s'appuie sur le constat actuel du changement climatique et du déclin de la biodiversité et a pour objectif de réduire l'empreinte environnementale de notre réseau.

- **La décarbonation** : en cohérence avec la stratégie nationale bas carbone, ATMB a pour objectif d'atteindre la neutralité carbone à horizon 2050.
- **La préservation des ressources naturelles et de la biodiversité** : désartificialisation des sols, restauration des continuités écologiques, protéger la ressource en eau.
- **La résilience et l'adaptation aux changements climatiques** : mieux connaître les risques et les impacts du changement climatique, protéger l'infrastructure existante pour éviter des dégradations liées au changement climatique, adapter nos méthodes de conception et d'exploitation.

\* En cas d'intempéries, les dates des travaux peuvent évoluer.

\*\* Source ADEME avec un véhicule thermique de taille moyenne et récent.

\*\*\* Ces travaux sont cofinancés par :



#### A propos d'ATMB :

La société Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc (ATMB) est en veille permanente sur les nouveaux modes de transports. En traversant les montagnes et en rétrécissant le territoire, elle rapproche ses conducteurs en diminuant leur temps de trajets, tout en assurant leur sécurité.

Située au cœur des Alpes et au pied du Mont-Blanc, ATMB compte plus de 330 salariés pour l'Autoroute et la Route Blanches (A40 et RN205). Elle dessert aussi la Suisse par deux liaisons autoroutières transfrontalières (A411 et A41) et l'Italie, par le Tunnel du Mont Blanc dont elle est concessionnaire avec son homologue italien SITMB.

ATMB est détenue par l'Etat, les collectivités territoriales et des actionnaires privés. Elle est titulaire d'un contrat de concession avec l'Etat français jusqu'en 2050.

## CONTACT PRESSE

Céline Coudurier

Direction de la communication ATMB

[celine.coudurier@atmb.net](mailto:celine.coudurier@atmb.net)

04 50 25 20 51 / 06 74 40 41 11